

CAP CORDONNERIE MULTISERVICE



MÉTIERS D'ART ET DU CUIR

LE MÉTIER

Le cordonnier redonne vie aux chaussures, objets ou vêtements usagés en cuir. Aussi bien artisan que commerçant, il travaille en atelier à la main ou avec des machines et reçoit les clients en boutique. Il peut proposer des services annexes, comme la fabrication de clés, plaques gravées, vente de produits pour chaussure.

CONDITIONS D'ACCÈS

De 15* à 25 ans ou plus**

ALTERNANCE

Sur 2 ans (34 semaines en entreprise et 13 semaines au Campus) ou sur 1 an sous condition de diplôme acquis précédemment.

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Ouvrier qualifié

* et ** voir au verso

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

En entreprise artisanale ou industrielle :

- Effectuer des travaux sur des chaussures et articles en cuir ;
- Apprendre les techniques relatives aux activités de multiservices (reproduction de clés, gravure de plaques et affûtage des couteaux et ciseaux) ;
- Développer son sens relationnel lors du conseil et de la vente des produits, des accessoires et des services complémentaires ;
- Exercer son activité en respectant la sécurité et l'environnement.

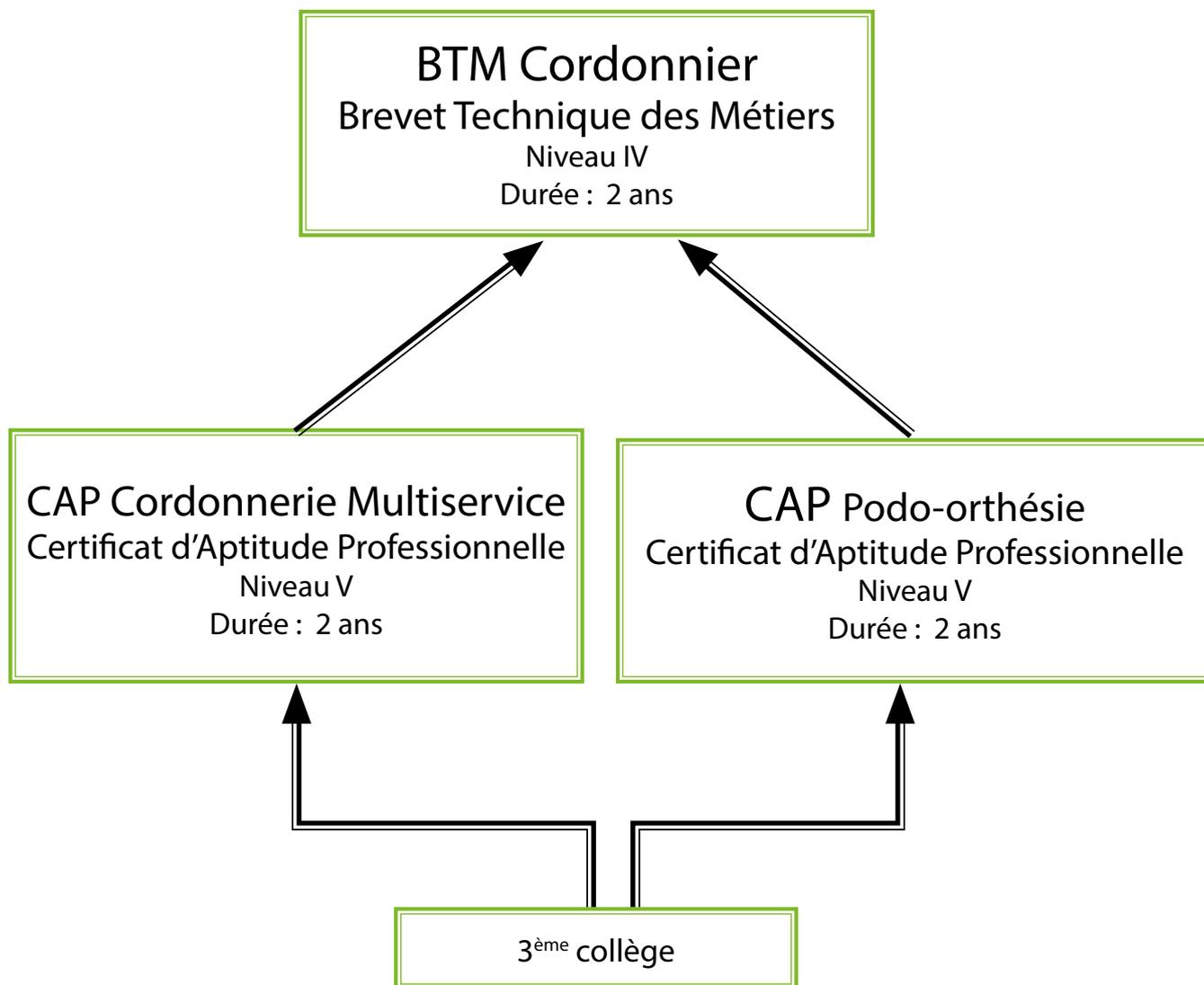
Campus des Métiers et de l'Artisanat

Pôle d'activités Cugnot - 5-7, rue Joseph Cugnot 37300 - Joué-lès-Tours
campus37@cm-tours.fr
www.campusdesmetiers37.fr
Tél. : 02 47 78 47 00



METIERS D'ART ET DU CUIR

Cordonnerie Multiservice



* Les jeunes de moins de 15 ans ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3e) comme stagiaire de la formation professionnelle, sous statut scolaire, dans un lycée professionnel ou dans un centre de formation d'apprentis, peuvent entrer en apprentissage dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans et un jour.

** Depuis la loi du 8 août 2016, l'apprentissage est ouvert jusqu'à l'âge de 30 ans. Projet ouvert à quelques régions, dont la région Centre-Val de Loire.



L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire
avec le Fonds Social Européen

